



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**Formation Spécialisée Santé Sécurité
Conditions de Travail du 17 octobre 2023
Compte rendu**

La Formation Spécialisée (FS-SSCT) du comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DDFIP du Finistère s'est réunie le 17 octobre 2023 sous la présidence du Directeur départemental M BROCARD.

Ordre du jour :

*Réaménagement de l'accueil à Ty Nay,
Rapport de l'inspecteur santé et sécurité au travail : SGC Landerneau,
Point sur la situation budgétaire,
Fiches de signalement,
Point sur les travaux 2024,
Questions diverses.*

En ouverture de cette réunion et après la lecture des déclarations liminaires, la Direction a présenté les mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate en application de la note nationale du 14 octobre 2023.

Les consignes de prévention seront diffusées dans un guide qui exposera les mesures individuelles à respecter dans la cadre d'une vigilance ordinaire. Les mesures Vigipirate doivent également être prises en compte dans la gestion de sites : (limiter l'accès au public dans les zones d'accueil, s'assurer du bon fonctionnement des portes, limiter l'accès aux bâtiments (blocs en béton armé, etc), surveillance des parkings en sous-sol, retrait des poubelles, centrale d'alarme, tiers intervenant sur sites... Les délégués départementaux à la sécurité devront sensibiliser les cadres sur le sujet.

La Direction a indiqué que les vigiles seront maintenus jusqu'à la fin de l'année.

F.O.- DGFIP a demandé le maintien de vigiles au-delà de cette échéance ainsi que les crédits de la DG pour en assurer le financement.

Réaménagement de l'accueil à Ty Nay :

Les plans d'aménagement nous ont été présentés lors de cette réunion. **F.O.- DGFIP** a fait observer que l'accueil doit prendre en compte l'augmentation des flux résultant de la suppression de services de proximité dans le cadre du NRP. Nous avons également insisté sur le fait que l'augmentation des surfaces dévolues à l'accueil, telle qu'elle serait envisagée, ne doit pas signifier une dégradation des conditions de travail des collègues du SIP. Nous nous sommes opposés à ce que le SIP soit réparti sur le RDC et le 1^{er} étage.

Nous avons rappelé que l'objectif d'un réaménagement ne peut pas être réduit au gain de surface mais doit prendre en compte l'organisation et les conditions de travail des agents.

Rapport de l'inspecteur santé et sécurité au travail : SGC landerneau

Ce rapport n'a pas donné lieu à des observations spécifiques, aucune anomalie n'ayant été détectée.

Point sur la situation budgétaire :

L'enveloppe allouée à la Médecine du travail a été portée de **24 500 € à 36 350 €**.

Tous les représentants des personnels ont déploré l'absence du médecin de Prévention basé à Rennes dans les instances de dialogue social locales, ainsi que l'absence d'un rapport d'activité écrit dressant le bilan de son activité, tant en matière d'action sur le milieu professionnel que de surveillance médicale des agents, au cours de l'année écoulée.

Le Médecin de Prévention s'est engagé à répondre à nos questions par écrit, ainsi que l'a confirmé l'assistante de prévention de la DDFIP29. Dans ce contexte, nous allons adresser un courrier au Médecin de Prévention afin de lui demander de participer à la prochaine réunion de la formation spécialisée de la DDFIP29.

Concernant la médecine de Prévention, la Direction confirme qu'aucun médecin ne sera recruté pour le département du Finistère faute de candidats ... Un poste d'infirmière est en revanche ouvert : une fiche de poste sera publiée prochainement afin de définir ses missions.

Dans ce contexte, nous avons dénoncé le fait que le Secrétariat Général du Ministère n'entend pas mettre tous les moyens pour recruter des personnels de prévention et notamment des médecins. Preuve qu'au-delà des discours et des postures, la santé, la sécurité des agents ne sont pas sa priorité...

Des Sessions d'ateliers en sophrologie seront proposées d'ici la fin de l'année aux agents.

Concernant l'achat éventuel de purificateurs d'air, **F.O.-DGFIP29** a demandé une véritable politique de rénovation énergétique des bâtiments et des heures de ménage supplémentaire.

2 sessions complémentaires « *équipiers de première intervention* » (incendie) seront proposées sur chaque site.

L'achat de bureaux réglables manuellement est également envisagé pour faciliter les conditions de travail des collègues, et ce, quelle que soit leur taille.

Un abri-vélo fermé avec code d'accès sera installé à Quimper Ty Nay. Bien que cette dépense relève de la direction, **F.O.- DGFIP** a accepté que le budget de la formation spécialisée prenne en charge cette dépense à titre d'exemplarité et d'impulsion. Le budget de la formation spécialisée n'a pas vocation à financer de manière répétitive des dépenses qui incombent à l'employeur qui doit se donner les moyens budgétaires de ses ambitions notamment en matière de déplacement domicile-travail. !

Fiches de signalement :

Nelly BLAVEC a présenté des fiches de signalement relatant les agressions verbales externes subies par des collègues. La direction a adressé des lettres de mise en garde.

F.O.-DGFIP a rappelé l'importance de ne pas laisser passer les comportements inadmissibles de certains usagers à l'encontre de nos collègues. Un nouveau dispositif de signalement et de traitement des incivilités ou agressions sera mis en place d'ici fin 2023. De plus, et à l'échelon interministériel, il est envisagé de faire évoluer la législation afin de permettre le dépôt de plainte de l'employeur pour le compte de l'agent public.

Concernant les sujets internes aux services, **F.O.- DGFIP** rappelle que de façon générale, l'exercice de la fiche de signalement ne doit pas consister pour la Direction à distribuer les mauvais points à l'agent et les bons points au chef de service.. Le traitement de ce type de fiche nécessite au contraire une analyse fine de la situation avec pour objectif la recherche de solutions visant à supprimer le risque psychosocial.

Le directeur nous a informé que la DGFIP et Google ont signé un protocole qui permettra à l'administration de prendre en main les pages concernant la DGFIP.

Point sur les travaux 2024 :

La programmation des travaux immobiliers pour 2024 concerne : le réaménagement du site de Quimper Pilven et le rebardage du CFP de Quimper Ty Nay.


Question diverses F.O.- DGFIP29 :

- Compte tenu de l'avancement du calendrier et des conditions météorologiques, nous avons demandé à ce que le chauffage soit mis en route sur tous les sites de la DDFIP29.

- Un marché concernant l'entretien des fontaines à eau va être engagé en lien avec les gestionnaires de sites.

- Au sujet du stationnement, la Direction a indiqué que les agents de Brest pourront se garer au CFP de Duquesne sur les parkings en sous-sol et en extérieur.

La délégation F.O.-DGFIP29 en FS-SSCT : Florence JAVELOT (EDR), Murielle MORICCI (PCRP Quimper), Catherine POAC (DDFIP Brest), Thierry ROLLAND (DDFIP Brest), Thibaut CHAPLAIN (EDR).

BULLETIN d'ADHESION	
	Prénom : _____
Grade : _____	Indice : _____
Quotité travail : _____	
Affectation : _____	
Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques	
Fait à _____	le _____